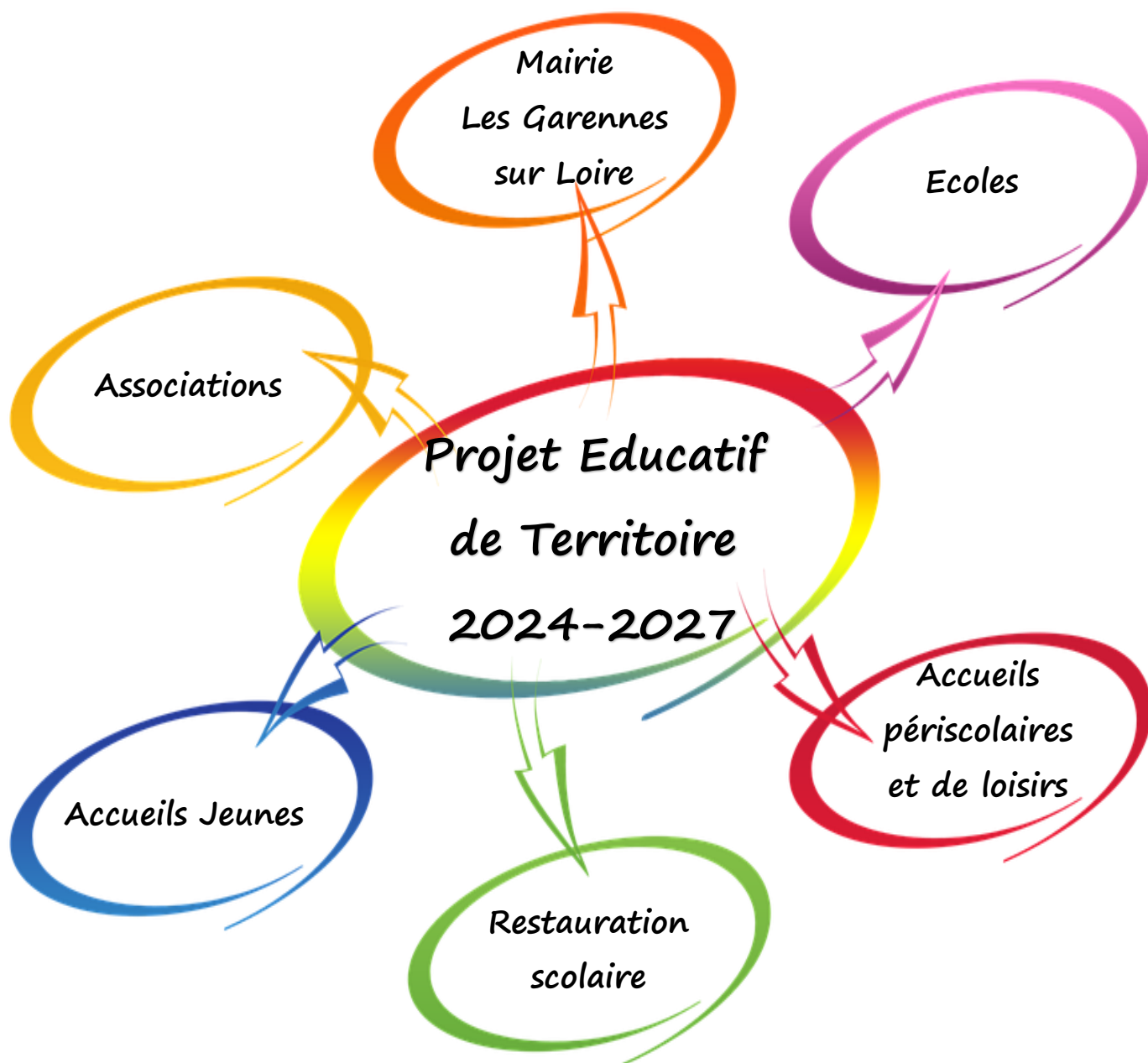




SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET ELEMENTS DE DIAGNOSTIC.....	3
Préambule.....	3
Le PEDT 2021/2024 – Evaluation	3
Présentation de la collectivité porteuse du projet, Les Garennes sur Loire	6
Périmètre du PEDT.....	7
2. LE PEDT, LA MISE EN ŒUVRE	11
Les objectifs du PEDT partagés avec les partenaires	11
L’articulation du PEDT avec les dispositifs existants.....	19
Les partenaires du projet.....	19
3. LE PEDT, LA GOUVERNANCE ET L’EVALUATION	20
La gouvernance du PEDT	20
L’évaluation du PEDT	21

1. CONTEXTE ET ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Préambule

En octobre 2013, les communes de Juigné sur Loire et Saint Jean des Mauvrets se sont inscrites dans une démarche volontariste lors de la mise en place des Temps d'Activités Péri-éducatifs. Ainsi, chaque municipalité a engagé une réflexion concertée avec les différents acteurs du territoire et mis en œuvre des PEDT 2014/2018 sur Juigné sur Loire et sur Saint Jean des Mauvrets.

Suite à la réforme territoriale, les deux communes ont fusionné le 15 décembre 2016 pour former la commune nouvelle Les Garennes sur Loire.

Parallèlement, le décret du 27 juin 2017 autorisait les collectivités au retour de la semaine à 4 jours. Dès lors, la nouvelle commune des Garennes sur Loire, en concertation avec les familles et les enseignants, a appliqué, à compter de septembre 2018, une nouvelle organisation scolaire à 4 jours.

Dans ce nouveau contexte, les Garennes sur Loire ont engagé un PEDT 2018-2021 incluant les services enfance, les écoles publiques et privées, les activités jeunesse, les associations du territoire pour offrir une cohérence éducative en adéquation avec les besoins des enfants et des jeunes du territoire.

Depuis mai 2018, un Comité de Pilotage est créé pour appuyer la commune et ses commissions communales (Affaires scolaires et Périscolaires, Enfance et Jeunesse). Ce Comité de pilotage, accompagné par la Fédération Départementale Familles Rurales 49, a élaboré, suivi et évalué le PEDT 2018-2021 ainsi que le PEDT 2021/2024. La réflexion sur un nouveau PEDT 2024/2027 a été engagée, basée sur l'évaluation du précédent PEDT.

Le PEDT 2021/2024 – Evaluation

Le PEDT 2021/2024 comportait 3 axes :

- Être prévoyant
- Co éduquer positivement
- Vivre ensemble

Une enquête d'évaluation du PEDT, construite avec les membres du Comité de Pilotage, a été adressée aux différents acteurs en Février 2024. Des points d'étapes annuels via plusieurs comités ont également été faits en novembre 2022, novembre 2023 et mai 2024.

Sur chaque axe, un recensement des actions mises en œuvre a été réalisé et évalué sur leurs réussites et les axes d'améliorations possibles de chacune d'entre elles. De plus, à chaque point d'étape, les perspectives d'évolutions étaient abordées. Elles ont permis d'adapter les actions du PEDT mais également d'initier la réflexion sur le nouveau PEDT.

Plusieurs perspectives sont apparues via les ateliers d'évaluations telles que favoriser l'intergénérationnalité, favoriser l'éco-citoyenneté. Des questions se posent quant à développer un plan mercredi également.

L'évaluation a révélé plusieurs points importants :

- Axe 1 – Être Prévoyant

Points fort :

- Les actions de sensibilisation sur la nature (construction de cabanes dans le parc avec un agent de la commune en respectant la nature). 2 enseignantes se sont également formées à l'école du dehors
- La mise en place des exercices d'évacuation et d'intrusion
- Les actions sur la sécurité routière
- La sensibilisation sur le gaspillage alimentaire à poursuivre et peaufiner
- La mise en place de boîtes à livres
- Les animations autour du contes proposées aux élèves et aux familles
- Les actions de développement culturel
- La découverte du golf pour les enfants
- Des gilets de sécurité fournis au personnel et aux enfants (sécurité routière),
- La remise à niveau du personnel en PSC1

Axes de développement pour le prochain PEDT :

- Accentuer l'accès à la culture (développer le transport, mettre en place des conférences et temps conviviaux ...)
- Continuer à acquérir du matériel pédagogique et à renforcer la qualité des équipements pour l'accueil des enfants
- Développer les actions de sensibilisation sur le handicap
- Proposer des veillées à thème avec les enfants (former le personnel)
- Faire découvrir la robotique aux enfants (génération connectée, trophée de la robotique)
- Créer un support visuel réalisé par les enfants sur l'évaluation de l'action contre le gaspillage alimentaire sur la période 2021-2024
- Accentuer le partage de pratiques entre les acteurs et les services de la commune

- Axe 2 – Co-éduquer positivement

Points fort :

- Création d'un guide pour les familles présentant les services enfance jeunesse existant à l'échelle de la commune nouvelle
- Organisation de temps de restauration partagés entre les enfants des deux écoles publiques de la commune afin de favoriser les rencontres
- Alimentation d'un drive commun pour le partage de documents, d'informations et de ressources
- Accueil et formation de stagiaires au sein de la Mairie, des écoles et accueils (Bafa, Bpjeps ...)
- Accueil de SNU sur la commune
- Temps d'échanges entre les équipes éducatives des structures enfance et jeunesse dans la commune (plus de liant entre les équipes éducatives), développement de projets communs (ex. semaine de lutte contre le harcèlement sur la commune en novembre 2024)
- La reconduction du Conseil municipal des enfants
- Mise en place de temps fort à destination des familles sur la commune (conférence parentalité)

Axes de développement :

- Diffuser le guide pour les familles plus largement
- Continuer à alimenter le drive et alerter quand de nouvelles ressources y sont disponibles
- Continuer à favoriser l'intégration des clubs sportifs
- Continuer à développer le lien avec les familles (mettre en place un trombinoscope des équipes, des référentiels...)

- Axe 3 – Vivre Ensemble

Points fort :

- Le lancement d'un accueil passerelle à Oxyjeune (10-12 ans)
- Les évènements Cross actions solidaires
- La reconduction du Conseil municipal des enfants
- L'intégration d'une dimension inclusive dans les actions
- La mise en place d'activités sportives intergénérationnelles autour du sport loisirs et des jeux de société
- Les Actions Terre de jeux
- La collecte de compotes et actions pour l'association « Ensemble pour Baptiste »
- La découverte du handisport par le club de football
- L'action sur le ramassage des déchets
- La sensibilisation sur la nature (construction de cabanes dans le parc avec un agent de la commune en respectant la nature) : 2 enseignantes se sont formées à l'école du dehors

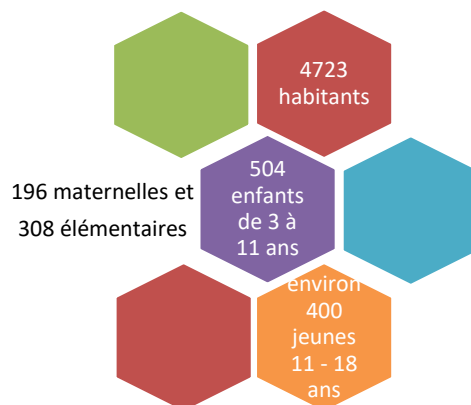
Axes de développement :

- Développer les actions thématiques « je préserve les Garennes et développe sa biodiversité »
- Poursuivre les actions intergénérationnelles (mettre en place un partenariat avec la structure seniors de la commune)
- Développer les actions de sensibilisation sur le handicap
- Ouvrir plus largement la participation à l'action de ramassage des déchets
- Continuer à développer la participation des enfants à la vie locale via des actions d'éco-citoyenneté (développement d'une charte communale, label ?)

Les souhaits des acteurs sur le prochain PEDT :

- Harmoniser la communication aux familles sur les actions et temps forts **proposés** par les différents acteurs et diversifié les canaux de diffusion (Facebook, Instagram, écran lumineux et le Mag des Garennes)
- Continuer à impliquer plus de familles et de club sportifs dans le comité de pilotage du PEDT
- Ouvrir le comité de pilotage aux structures de la petite enfance et seniors afin de développer l'intergénérationnalité

Présentation de la collectivité porteuse du projet, Les Garennes sur Loire



2 Communes déléguées

- Juigné sur Loire
- Saint Jean des Mauvrets

4 Ecoles maternelles et élémentaires

- Ecole Publique « Les Deux Moulins »
- Ecole publique « Les Glycines »
- Ecole Privée « Arc en Ciel »
- Ecole Privée « St Germain »

Accueils périscolaires et de Loisirs

- Fédération Départementale Familles Rurales 49 (APS des quatre écoles)
- AFR St Jean des Mauvrets* (Accueil de Loisirs « La Tilleulaie »)

Restauration scolaire

- 2 gestionnaires :
 - Commune (Deux Moulins, Les Glycines, Arc en Ciel))
 - Fédération Départementale Familles Rurales 49 (St Germain)

Vie Associative

- Plus de 60 associations dont :
 - 16 associations sportives
 - 23 associations de loisirs
 - 9 associations culturelles
 - ...

Club des Jeunes

- Espace Oxy'jeunes
- Maison des Associations
- Gestionnaire : AFR St Jean des Mauvrets*

Petite Enfance

- Compétence de la Communauté de Communes
- Relais Petite Enfance
- Maison de l'Enfance (Multi-Accueil)

Equipements

- Salles municipales (de 50 à 200 places)
- Médiathèque
- Complexes sportifs (salles, stades, city-stades, terrains de tennis)
- Parc des Garennes

*AFR St Jean des Mauvrets : Association Familles Rurales

Personnes référentes du projet :

- ARLUISON Jean Christophe, Maire
- CORBEAU Jean Michel, Adjoint aux affaires scolaires et à l'enfance
- LEROY Philippe, Adjoint à la Jeunesse et aux Sports
- CHESNAIE Delphine, Directrice Générale Adjointe des services
- BACHELIER Eric, Directeur de la Fédération Départementale Familles Rurales 49
- MOISSON Alexandre, Chargé de mission de la Fédération départementale Familles Rurales 49

Coordonnées :

Mairie
15 Grand'Rue - Juigné sur Loire
49610 Les Garennes sur Loire

Téléphone : 02 41 91 90 09

Adresse mail : dga@les-garennes-sur-loire.fr

Périmètre du PEDT

Le territoire concerné est la commune des Garennes sur Loire. Le PEDT cible prioritairement :

- Les écoles primaires
- Les accueils périscolaires
- L'accueil de loisirs
- Les espaces jeunes

Les effectifs des écoles

Ecoles des Deux Moulins

- 65 maternelles
- 102 élémentaires

Ecole Les Glycines

- 48 maternelles
- 60 élémentaires

Ecole St Germain

- 47 maternelles
- 87 élémentaires

Ecole Arc en Ciel

- 36 maternelles
- 59 élémentaires

L'organisation des temps scolaires, périscolaires, extrascolaires des Garennes sur Loire

Deux Moulins	Saint Germain	Les Glycines	Arc en Ciel	APS mercredi et Accueil de Loisirs La Tilleulaie	Espace jeunesse
7h30	7h30	7h30	7h30	7h30 péricentre	En période scolaire Oxy_Jeunes : ✓ Mercredi 14h/17h30 ✓ Samedi 10h/15h30 Maison des associations ✓ Vendredi 16h/20h
FD Familles Rurales 49	FD Familles Rurales 49	FD Familles Rurales 49	FD Familles Rurales 49	AFR Saint Jean des Mauvrets	
8h50	8h30	8h30	8h30	9h00	
9h00	8h45	8h45	8h45	9h00 AFR Saint Jean des Mauvrets	
12h00	12h00	11h45	11h45 (mat) 12h00(élem)		
12h00 Commune	12h00 FD Familles Rurales 49	11h45 Commune	11h45 Commune		
13h30	13h30	13h30	13h30		
13h30	13h30	13h30	13h30	17h00	Pendant les vacances scolaires Oxy_Jeunes : ✓ Lundi/Mercredi/Vendredi 10h/18h
16h30	16h30	16h30	16h30		
16h30	16h30	16h30	16h30		
16h30	16h30	16h30	16h30	17h00 péricentre	Maison des associations ✓ Mardi/Jeudi 10h/18h30 Des sorties (matinées, journée ou soirée) sont organisées ponctuellement
FD Familles Rurales 49	FD Familles Rurales 49	FD Familles Rurales 49	FD Familles Rurales 49	AFR Saint Jean des Mauvrets	
19h00	19h00	19h00	19h00	18h30	

AFR St Jean des Mauvrets : Association Familles Rurales

Périscolaire
Ecole
Temps méridien
Péricentre
Accueil extrascolaire et mercredi

Coordonnées des acteurs éducatifs du territoire

Équipement Commune délégée	Nombre d'enfants présents	Nombre de Familles	Mode de gestion du service	Equipe d'encadrement	Coordonnées
École publique Deux Moulins	167	110	Commune	7 Professeurs 3 ATSEM	18 chemin des Deux Moulins Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 02 41 91 93 95
APS Deux Moulins	57 le matin 68 le soir	99	Fédération Familles Rurales	8 animateurs (6 matin / 6 soir) 1 Directrice	18 chemin des Deux Moulins Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 07 82 59 04 34
Restaurant scolaire Deux Moulins	165	108	Commune	8 agents 1 responsable	18 chemin des deux Moulins Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 06 87 96 14 17
École privée St Germain	134	87	OGEC Saint Germain	5 Professeurs 2 ATSEM	6 bis Grand'Rue Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 02 41 54 60 22
APS St Germain	24 le matin 59 le soir	67	Fédération Familles Rurales	5 animateurs (2 matin / 5 soir) 1 Directrice adjointe	Salle du Petit Louet 6 bis Grand'Rue Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 07 45 04 21 36
Restaurant scolaire St Germain	132	85	Fédération Familles Rurales	6 agents 1 responsable	6 bis Grand'Rue Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 07 82 59 04 34
École publique Les Glycines	108	85	Commune	4 professeurs 2 ATSEM	1 route de Buchène Saint Jean des Mauvrets 49320 Les Garennes sur Loire 02 41 91 96 62
École privée Arc en Ciel	95	63	OGEC Arc en Ciel	4 professeurs 2 ATSEM	4 rue de la Barre Saint Jean des Mauvrets 49320 Les Garennes sur Loire 07 88 63 68 32
APS La Tilleulaie	32 le matin 60 le soir	91	Fédération Familles Rurales	7 Animatrices (3 matin / 5 soir) 1 Directrice	12 route de Buchène Saint Jean des Mauvrets 49320 Les Garennes sur Loire 07 84 58 32 72
Restaurant scolaire La Tilleulaie	194	126	Commune	11 agents 1 responsable 2 référentes écoles	12 route de Buchène Saint Jean des Mauvrets 49320 Les Garennes sur Loire 06 61 34 00 66
Accueil de loisirs La Tilleulaie	100	263	AFR Saint Jean des Mauvrets	10 Salariés 2 directions asso (1 temps partiel jusqu'en 2026) 2 directions ALSH Tilleulaie/Glycines	12 route de Buchène Saint Jean des Mauvrets 49320 Les Garennes sur Loire 06 23 52 65 14
Espace jeunesse Oxy Jeunes	81	70	AFR St Jean des Mauvrets	1 animateur 1 directeur	18 chemin des Deux Moulins Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 06 17 68 71 54

*AFR St Jean des Mauvrets : Association Familles Rurales

Les atouts du territoire pour la mise en œuvre du PEDT

- **Une commune en développement démographique**
- **Des infrastructures municipales de qualité** (salle de théâtre, cuisine, médiathèque, salles de sports, terrains de tennis, stades, city-stades, ...)
- **Une offre d'accueil pour le public enfance et jeunesse** : écoles, accueils périscolaires, accueil de loisirs sans hébergement, restaurations scolaires, animation jeunesse.
- **La mise en œuvre d'une cohérence éducative** (travailler dans le même sens, propositions correspondantes aux besoins des enfants)
- **Une offre associative**, avec des activités sportives et culturelles variées
- **Des acteurs engagés et concertés** (animateurs, enseignants, élus, parents...) (commissions, comités de pilotage)
- **Une logique professionnelle à l'œuvre** : l'embauche d'une coordinatrice pour la gestion des accueils périscolaires sur la commune de Juigné sur Loire pour soulager le portage associatif des bénévoles
- Des logiques de mutualisation entre plusieurs structures pour offrir et consolider des temps de travail plus favorables.
- **Un accompagnement par une Fédération d'éducation populaire** : pour mettre en œuvre le PEDT, la commune a fait appel à la Fédération Départementale Familles Rurales pour animer les comités de pilotage, faire vivre et évaluer le PEDT.
- **Le mode de diffusion** de l'information aux familles (refonte du site internet...)

Les contraintes du territoire pour la mise en œuvre du PEDT

- La commune est parfois face à **des difficultés de recrutement**
- **Le mode de diffusion** de l'information aux familles (refonte du site internet...)
- **La mobilité des jeunes**, manque de transports
- **Des capacités d'accueil limitées** par les infrastructures
- **L'insuffisance de pistes cyclables, d'actions pérennes type pédibus** pour faciliter l'accès aux structures (ex : médiathèque).

La démarche

- **Une évaluation partagée du précédent PEDT** : animations participatives, questionnaires à destination des acteurs (enseignants, parents, animateurs, enfants...), divers ateliers participatifs mis en place durant les comités
- **Une construction partenariale du PEDT** pour fédérer l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire autour d'enjeux éducatifs et d'objectifs partagés : 2 rencontres participatives (ateliers d'échange...) et 1 présentation du PEDT à l'ensemble des acteurs
- **Un suivi du PEDT** : des comités de pilotage 3 fois par an
- **Une vingtaine d'acteurs mobilisés.**

2. LE PEDT, LA MISE EN ŒUVRE

Les objectifs du PEDT partagés avec les partenaires

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif territorial, tous les acteurs intervenants sur les différents temps de l'enfance et la jeunesse partagent les objectifs éducatifs communs regroupés selon 3 axes stratégiques principaux.

Plusieurs points essentiels ont été relevés par les acteurs pour ce nouveau PEDT 2024-2027 :

- Continuer à impliquer de nouveaux acteurs de la commune, notamment les associations (sportives, culturelles, ...)
- Favoriser la citoyenneté et rendre acteur les enfants dans leur commune à travers des actions d'écocitoyennetés et intergénérationnelles
- Identifier la bienveillance comme fil conducteur / valeur fondamentale de ce PEDT : à intégrer dans tous les axes

Axe Stratégique n°1 – Être prévoyant

Objectif général 1-1 - 1.1 Diffuser les informations relatives à la prévention sécurité/santé aux partenaires			
Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation	Actions possibles
1-1-1- Former et responsabiliser le personnel de la collectivité	• Détecter plus facilement les situations préoccupantes • Se former et s'outiller pour réagir au mieux aux situations rencontrées	• Nombre de personnes formées	• Formation du personnel
Objectif général 1-2- 1.2 Enseigner et respecter les règles de sécurité des différentes structures enfance jeunesse de la commune			
Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation	Actions possibles
1-2-1- Faciliter l'accessibilité des bâtiments	• Accessibilité des activités au plus grand nombre	• Nombre d'activités adaptées • Evolution du nombre de participants aux activités	• Développer la signalétique des lieux d'accueil • Travailler sur une carte interactive
1-2-2- Continuer à acquérir du matériel pédagogique et à renforcer la qualité des équipements pour l'accueil des enfants	• Augmenter la sécurité lors de l'accueil et le transport des enfants • Les enfants se sentent bien dans l'accueil • Les parents confient leurs enfants en toute sécurité	• Investissement matériel	• Achat de matériel adapté pour les accueils de loisirs • Adaptation des locaux aux activités
1-2-3- S'assurer que les règles de vie, d'hygiène et de sécurité sont communes aux différentes structures	• Avoir une continuité, une cohérence et une clarté des consignes et des règles pour les enfants	• Règlements et pratiques des structures • Respect des règles d'hygiène et de sécurité	• Partage de bonnes pratiques • Appliquer des règles d'hygiène et de vie communes aux différentes structures

<i>Objectif général</i> 1-3- Mener des actions de prévention			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
1-3-1- Sensibilisation à la gestion des déchets	- Responsabiliser les enfants sur leur environnement - Être relai avec les familles sur la cause du tri sélectif	- Diminution du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires - Nombre d'actions de sensibilisation	- Conférences - Rando écolo - Intervention 3r d'Anjou
1-3-2- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap	Renforcer l'inclusion au sein des établissements et dans les activités	- Nombre d'actions organisées - Nombre de formation du personnel - Evolution des infrastructures	- Formation du personnel - Conférence à destination des enfants - Adapter les infrastructures à l'accueil de personnes à handicap
1-3-3- Eduquer les enfants à un numérique responsable afin d'en prévenir ses dangers	- Développer l'esprit critique - Eduquer les enfants sur les médias et la vigilance face aux fake news - Lutter contre le harcèlement en ligne	- Nombre de conférences organisées - Nombre de participants aux actions - Nombre d'ateliers mis en place (Génération connectée)	- Ciné débat - Conférence - Action de médiation numérique

Axe Stratégique n°2 – Co-éduquer positivement

<i>Objectif général</i> 2-1- Faire du lien et communiquer entre les différents acteurs enfance/jeunesse de la commune			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
2-1-1- Développer des offres adaptées à chaque tranche d'âge	- Développer la participation des enfants et des jeunes - S'adapter à l'évolution démographique de la commune - Développer l'autonomie des jeunes - Favoriser l'implication des jeunes	- Liste des offres - Nombre de participants	- Sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire - Animations en médiathèque 4h du jeu - Club de jeunes - Création d'un dispositif Passerelle
2-1-2- Favoriser la reconnaissance de l'enfant et le valoriser	- Permettre le développement de la « confiance en soi » chez les enfants et les jeunes - Favoriser la communication entre eux, leur « donner envie » - Développer l'ouverture aux autres	Nombre de projets réalisés suite aux propositions des enfants	- Le Conseil Municipal des Enfants - La Passerelle
2-1-3- Entretenir la communication autour des structures existantes et des offres qu'elles proposent	Faciliter l'accès à l'information pour tous	- Types d'outils de communication utilisés - Nombre de consultation / d'édition, ...	Site internet, Facebook, ...
2-1-4- Développer les partenariats avec les associations locales (culturelles, sportives, ...) : mutualiser les moyens et « faire ensemble »	- Mener des projets intergénérationnels - Entretenir le lien et le partage d'info - Partager les savoirs et les projets	Nombre d'actions partenariales	- Projets intergénérationnels - Faire évoluer le Pédibus sur la commune
<i>Objectif général</i> 2-2- Animer des temps fort auprès des différents publics			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
2-2-1- Créer du lien	- Participation des parents - Faire en sorte que chaque parent se sente investi et écouté - Susciter l'engagement	- Nombre de parents participant à la vie des structures - Développement d'espaces de concertation pensés pour les parents	Comités consultatifs (restauration scolaire, PEDT)
2-2-2- Renforcer la communication entre les structures	- Infos sur les actus - Informar les parents sur les actualités des différentes structures - S'adapter au mieux à l'humeur de l'enfant	- Types d'outils utilisés - Nombre de rencontres	- Portail Familles - Drive Pedt
2-2-3- Accueillir et aider les parents	- Connaissance des dispositifs d'aide à la parentalité par les parents - Favoriser l'accueil et l'intégration des nouvelles familles - Informar et donner des moyens d'action aux parents - Favoriser un discours commun parents / éducateurs	- Nombre d'actions organisées - Nombre de participants - Nombre de parents accueillis	- Le numérique, ses dangers, les moyens d'action (contrôle parental, limitations d'accès, harcèlement, ...) - Sexualité, - Harcèlement, - Communication non violente - Santé mentale

2-2-4- Intégrer des acteurs de la petite enfance et de l'accompagnement des seniors	• Favoriser les échanges et les liens sur la commune entre différents publics • Favoriser le partage d'informations • Développer les actions intergénérationnelles	• Nombre d'acteurs intégrés au comité de pilotage • Nombre d'actions développées	• Participation au comité de pilotage • Développement de projet intergénérationnels
---	--	---	--

<i>Objectif général</i> 2-3- Impliquer les acteurs de l'enfance/jeunesse autour d'actions commune			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
2-3-1- Développer des actions écologiques	• Réduction des déchets • Education au végétal • Sensibiliser à une nature propre	• Appréciation de l'évolution des comportements vis-à-vis de la nature • Réduction des déchets alimentaire	• Mise en place d'un potager partagé • Action « planter des arbres » • Nettoyons de la nature • Charte éco-citoyen
2-3-2- Développer des actions culturelles hors temps scolaire	• Ouvrir les enfants à la culture • Développer l'envie de lire • Développer l'ouverture d'esprit et l'esprit critique	• Appréciation de l'évolution des comportements face à des cultures diverses • Appréciation du rapport des enfants face à la lecture	• Lire et faire lire • Conférence culturelle • Spectacle • Médiathèque
<i>Objectif général</i> 2-4- Entretenir la bienveillance			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
2-4-1- Former les animateurs	• S'adapter aux effectifs et aux différents publics • S'adapter plus facilement aux besoins	• Nombre de formations réalisées	• Formation aux gestions de publics difficiles • Gestion de groupes importants • Communication bienveillante
2-4-2- Animer et entretenir un outil commun aux différents acteurs pour favoriser les échanges et le partage des actions / initiatives	• Développement des complémentarités et des collaborations	• Alimenter le drive en outils, documents et information	• Mise en place d'une boîte à outils et de ressources communes pour les acteurs de l'enfance

Axe Stratégique n°3 – Vivre ensemble

Objectif général 3-1- Valoriser les actions intergénérationnelle			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
3-1-1- Favoriser les temps de rencontres entre différents publics	• Respect de l'autre • Partage d'expérience • Gagner en maturité	• Liste des actions réalisées • Nombre de participants • Appréciation de l'évolution des comportements	• 4h du jeu • Mise en place d'atelier intergénérationnels
3-1-2 Développer les projets collaboratifs entre les structures de la commune	• Concertation positive entre les acteurs • Epanouissement autour de réalisation collective	• Liste des actions de communication • Liste des acteurs participants	• Semaine contre le harcèlement scolaire • Conférence ouverte à tous les établissements scolaires • Temps d'échange entre les acteurs des différentes structures d'accueil de publics pour enclencher des projets communs
Objectif général 3-2- Développer des temps forts autour du loisir, du sport et du partage			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
3-2-1- Systématiser une formation à l'handisport	• Meilleure connaissance du public • Mieux intégrer aux différents lieux d'accueil	• Liste des actions réalisées	• Campagne d'information sur le handicap • Formation
3-2-2- Développer les projets communs autour du sport	• Véhiculer les valeurs du sport • Découverte des compétitions Deaflympics (malentendants) • Favoriser la participation	• Liste des actions réalisées	• Poursuivre la découverte du sport handicap

<i>Objectif général</i> 3-3-Favoriser la cohésion entre les acteurs du sport, de la culture et de l'enfance/jeunesse.			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
3-3-1- Favoriser l'accès au sport à tous sans nuire à l'organisation des services enfance	- Développer la pratique du sport sur les périodes de vacances - Optimiser la sécurité et l'organisation des déplacements vers les lieux d'accueil d'activité sportive	- Nombre de participations aux différentes actions - Evolution des adhésions au club sportif	- Développer le pedibus pour favoriser l'accès au sport le mercredi - Portes ouvertes des clubs sportifs - Tournois
3-3-2- Développer la mise en place d'actions collectives autour de la culture et du loisirs	- Favoriser l'épanouissement de chacun - Développer l'ouverture d'esprit et la soif de découverte de chacun	- Liste des actions réalisées - Nombre de projets développés	- Expositions - Ateliers culturels et artistiques
<i>Objectif général</i> 3-4-Développer la participation à la vie locale autour d'action commune.			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
3-4-1- Développer l'éco-citoyenneté	- Que les enfants et les jeunes soient acteurs de leur environnement - Développer les connaissances autour de la nature	Liste des actions réalisées	- Développer les actions « Je préserve les Garennes, je développe sa biodiversité et je l'entretiens » - Créer une charte de l'éco citoyen - Label ? - Rando écolo - Poursuivre l'action contre le gaspillage alimentaire
3-4-2- Favoriser l'implication du citoyen et des familles dans la vie de la commune	- Développer la démocratie participative - Meilleure interconnaissance des familles - Favoriser l'implication des enfants et plus généralement des familles sur la commune	Liste des actions réalisées	- Poursuivre le Conseil Municipal des Enfants - Organiser des débats démocratiques - Favoriser l'éducation civique et laïque - Faire découvrir le service public et le fonctionnement d'une Mairie - Participer aux actions mémorielles (commémorations, vie des poilus, ...) - Partenariat avec l'armée

L'articulation du PEDT avec les dispositifs existants

Le PEDT découle du projet politique de la commune des Garennes sur Loire.

Il est articulé avec les différents dispositifs existants :

- Convention Territoriale Globale
- Projets d'écoles ou d'établissements
- Activités extrascolaires
- Conseil Municipal des Enfants
- Dispositifs CAF

Les partenaires du projet

Les partenaires institutionnels :

- CAF
- Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES)
- Education Nationale

Les autres partenaires :

- Les parents, représentés par leurs délégués au comité de pilotage
- Les enseignants / directeurs présents ou représentés au comité de pilotage
- Les élus de la collectivité
- Les directeurs des structures enfance / jeunesse
- Les présidents d'associations périscolaire et extrascolaires
- Les représentants des APEL et OGEC
- Le Centre Communal d'Action Sociale
- La Fédération Départementale Familles Rurales de Maine et Loire
- L'association Familles Rurales de St Jean des Mauvrets

Les partenaires potentiels :

- Associations communales (sports, loisirs, culture, ...)
- Ecole de musique et de danse
- Médiathèque

3. LE PEDT, LA GOUVERNANCE ET L'ÉVALUATION

La gouvernance du PEDT

Le projet de la commune des Garennes sur Loire repose sur la mobilisation d'un partenariat local au service de la coéducation et composé de la manière suivante :

Fédération Familles Rurales	1 chargé de mission	1 membre
Accueils périscolaires	Directrices	2 membres
ALSH La Tilleulaie	Directrice	1 membre
ALSH La Tilleulaie	1 représentant du bureau	1 membre
Animation jeunesse CCLLA	Animateur	1 membre
Écoles des Garennes sur Loire	1 représentant des enseignants	4 membres
Parents d'élèves	1 représentant	4 membres
Association Basket	1 représentant	1 membre
Association Football	1 représentant	1 membre
Association Golf	1 représentant	1 membre
Association Gym	1 représentant	1 membre
Commune des Garennes sur Loire	Adjoint aux Affaires Scolaires et à l'Enfance Adjoint au Sport et à la Jeunesse	2 membres
Commune des Garennes sur Loire	1 représentant de chaque commission Affaires Scolaires/enfance et Sport/jeunesse	2 membres
Commune des Garennes sur Loire	Directrice Adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires	1 membre

Le Comité de pilotage assure les missions suivantes :

- Construire et faire vivre collectivement le PEDT dans une perspective d'amélioration continue du service éducatif
- Suivre l'évolution des actions
- Evaluer le PEDT (mesurer l'avancée du projet, ajuster, prioriser les objectifs définis)
- Valider les projets

Le Comité de pilotage peut être élargi ponctuellement sur demande et accueillir des représentants de la CAF, de l'Education Nationale (recteurs, DASEN, enseignants), du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES), des associations sportives et autres (associations ou collectivités gérant des loisirs enfants/jeunesse dans le territoire) en fonction de l'ordre du jour. Leur rôle est important dans la vie des services et leur développement.

Le rôle principal de ce comité de pilotage et de coopération éducative est d'atteindre l'objectif de complémentarité et de cohérence entre les temps éducatifs et de recherche d'articulation entre les différents partenaires.

Le comité de pilotage et de coopération éducative se réunira au moins 2 fois par an.

L'évaluation du PEDT

L'évaluation du PEDT constitue un enjeu majeur partagé par l'ensemble des partenaires. Elle est nécessaire à la cohérence de la politique éducative sur le territoire.

Il s'agit de déterminer les points forts et les points faibles liés à la déclinaison opérationnelle du projet, d'identifier les différents facteurs explicatifs du constat établi et de procéder aux ajustements qui s'imposent.

La recherche de pistes d'amélioration du projet constitue l'enjeu principal.

« Le PEDT s'inscrit dans une temporalité qui n'est pas celle de l'immédiateté.

Faire de l'éducation un vecteur de développement du territoire demande du temps, de la stabilité, de la continuité. »

Ainsi, l'évaluation du PEDT s'appuiera sur des indicateurs d'évaluation : nombre de projets mis en place, nombre de participants, nombre de partenaires associés, nombre d'actions différentes, équité d'accès, interventions associatives, impacts extrascolaires, utilisation des locaux...

Les Garennes sur Loire,
Le....

Le Maire
Jean Christophe ARLUISON